

CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'OFFRE DE PRÉ-INSCRIPTION POUR LA **SÉRIE GALAXY FOLDABLE**

Veillez lire attentivement les présentes conditions générales de participation (« Conditions générales »). La participation à ce compétition implique l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions générales. Si vous n'acceptez pas ces Conditions générales, veuillez ne pas participer à cette compétition. Veuillez consulter le site suivant pour accéder à la version la plus récente des Conditions générales : https://www.samsung.com/africa_fr/

Pendant toute la durée de la compétition, tous les participants acceptent d'être liés par les présentes Conditions générales :

1. COMPÉTITION

Conditions générales de l'offre de pré-inscription pour la série Galaxy Foldable (le « Compétition »). L'organisateur du Compétition est Samsung Electronics West Africa Limited, et/ou ses agences (« l'Organisateur »).

2. PÉRIODE DE LA COMPÉTITION

- 2.1. La compétition se déroulera du **8 juillet 2026 (00h00) au 22 juillet 2026 (23h59)** (« la Période de la compétition »).
- 2.2. La durée de la Période de La compétition peut être étendue ou restreinte à la discrétion de l'Organisateur.
- 2.3. La période du concours mentionnée ci-dessus est soumise à la disponibilité. L'organisateur ne garantit pas que la Galaxy Foldable Series ou les articles promotionnels seront disponibles aux dates susmentionnées.

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- 3.1. Tout participant doit :
 - 3.1.1. Être un citoyen de la République de Cameroun et/ou y résider légalement ;
 - 3.1.2. Résider en Cameroun à la date de début de la Période de la Compétition ;
 - 3.1.3. Être une personne physique âgée d'au moins 18 (dix-huit) ans à la date de début de la Période de la Compétition.

- 3.2. Sont exclus de toute participation à la compétition : l'Organisateur, ses administrateurs, dirigeants, partenaires, employés, agents et consultants, ainsi que toute entité ou personne placée sous son contrôle direct ou indirect. Sont également exclus les fournisseurs de biens ou de services liés à la compétition, ainsi que leurs conjoints, partenaires, ascendants, descendants, frères et sœurs, partenaires commerciaux ou associés.

4. COMMENT PARTICIPER

- 4.1. Le participant doit :
- 4.1.1. Être un participant au sens de la clause 3 ci-dessus;
 - 4.1.2. Avoir un compte Facebook, Instagram ou compte email actif (« **Plateformes** »);
 - 4.1.3. Déclarer son intérêt ou s'inscrire sur le formulaire des personnes intéressées pendant la période de la Compétition sur le site web de Samsung Cameroun en suivant ce lien https://www.samsung.com/africa_fr/offer/
 - 4.1.4. Les réponses des participants seront enregistrées dans une base de données qui sera ensuite utilisée pour sélectionner les gagnants au hasard.
 - 4.1.5. **Appel à l'action pour le Compétition quotidien :**
 - 4.1.5.1. **Entre 8 au 22 juillet 2026 :** Remplissez le formulaire pour marquer votre intérêt pour avoir une chance de gagner l'un Galaxy Watch8, l'un Galaxy Buds 4 ou l'un téléviseur 98" Crystal UHD.
https://www.samsung.com/africa_fr/offer/
- 4.2. La participation à ce Compétition ne fait pas de tout participant un gagnant.
- 4.3. L'Organisateur décline toute responsabilité pour les participations perdues, mal adressées, illisibles, tardives, mutilées ou altérées. Les participations qui ne respectent pas les présentes Conditions Générales seront disqualifiées.
- 4.4. Les prix sont fournis dans la limite des stocks disponibles et l'Organisateur se réserve le droit de modifier les prix ou de proposer un

équivalent en espèces. L'Organisateur ne pourra être tenu responsable une fois que les prix du concours seront épuisés.

- 4.5. Les erreurs et omissions peuvent être acceptées à la seule discrétion de l'Organisateur. Le fait que l'Organisateur n'exerce pas l'un de ses droits à n'importe quelle étape ne constitue pas une renonciation à ces droits.
- 4.6. C'est la responsabilité du participant de s'assurer que toute information que vous fournissez à l'Organisateur est exacte, complète et à jour.

5. LE PRIX

- 5.1. La Compétition offrira à 3 participants la chance de gagner chacun l'un des prix ci-dessous s'ils sont sélectionnés comme gagnants ;
 - Galaxy Watch 8 ; ou
 - Galaxy Buds 4 ; ou
 - Un Téléviseur 98" Crystal UHD.
- 5.2. Le prix peut différer de celui présenté dans le matériel promotionnel en ce qui concerne la couleur et les spécifications.
- 5.3. L'offre n'est pas transférable. Aucune substitution, aucun remboursement en espèces ni aucune cession de l'offre ne sont autorisés.
- 5.4. La participation au tirage au sort ne fait pas du participant un gagnant.

6. PUIS- JE PARTICIPER PLUSIEURS FOIS ?

- 6.1. Plusieurs participations provenant d'un compte Facebook et/ou Instagram ou d'un e-mail pour chaque Call to Action seront acceptées par l'Organisateur, à condition que chaque participation, c'est-à-dire chaque réponse à un Call to Action, provienne d'un compte et d'un compte enregistré différents.
- 6.2. En cas de litige à cet égard, l'Organisateur sera le seul arbitre du litige et la décision de l'Organisateur sera finale.

7. SÉLECTION DES GAGNANTS

- 7.1. Trois gagnants seront sélectionnés conformément à la clause 4.1.4. La sélection aura lieu au plus tard le 31 juillet 2026 et les gagnants seront informés par message et par publication sur les réseaux sociaux de Samsung Cameroun (Instagram et Facebook).

- 7.2. Si, pour une raison imprévue, la sélection des gagnants ne peut avoir lieu à la date susmentionnée, l'Organisateur s'efforcera de la réaliser dans un délai raisonnable et communiquera la nouvelle date sur les comptes/pages Facebook et Instagram de Samsung Mobile Cameroun.
- 7.3. L'identité du participant sera vérifiée à la satisfaction de l'Organisateur.
- 7.4. Tout participant sélectionné comme gagnant qui ne respecte pas les dispositions du présent Règlement perdra son prix.
- 7.5. Une fois sélectionné comme gagnant, le participant recevra un message direct de Samsung Mobile Cameroun sur son compte Facebook ou Instagram associé à sa participation, l'informant de la procédure à suivre pour réclamer son prix.
- 7.6. Si un gagnant ne répond pas dans les 72 (soixante-douze) heures suivant la réception d'un message direct de l'Organisateur sur les Plateformes, il perd son Prix. Le gagnant ayant renoncé à son Prix en sera informé et un nouveau gagnant sera tiré au sort parmi les participants restants jusqu'à ce qu'un gagnant valide soit identifié et confirmé.
- 7.7. Un gagnant ne sera contacté que s'il remplit les conditions de participation définies aux articles 3 et 4 du présent Règlement.
- 7.8. Les résultats désignant le gagnant sont définitifs et aucune correspondance ne sera échangée à ce sujet.

8. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

- 8.1. Dans les limites autorisées par la loi relative à la protection des consommateurs et toute autre législation applicable :
 - 8.1.1. Le Participant et/ou le(s) gagnant(s) indemnisent et tiennent l'Organisateur indemne de tout dommage ou perte, direct(e) ou indirect(e), spécial(e), accessoire, consécutif(ve) ou punitif(ve), quelle qu'en soit la cause, et que cela relève du droit des contrats, de la responsabilité délictuelle ou de toute autre base juridique, résultant de la participation du Participant à la Compétition.
 - 8.1.2. L'Organisateur exclut toute garantie (expresse ou implicite), déclaration et responsabilité en lien avec cette Compétition (à

l'exception des cas de décès ou de dommages corporels causés par sa négligence et/ou sa fraude).

9. DISPOSITIONS GÉNÉRALES:

- 9.1. Conformément aux politiques et pratiques de confidentialité de l'organisateur, aucun détail de participation à cette Compétition ne sera divulgué ou utilisé par l'organisateur à d'autres fins que la participation à la Compétition et conformément à la clause 9.3 ci-dessous.
- 9.2. Le participant accepte que l'organisateur fasse appel à un tiers (« agent autorisé ») de l'organisateur pour contacter le participant, dans le cas où celui-ci serait éligible à la Compétition, et pour organiser la livraison du prix, le cas échéant. Dans le cadre du contact et de la livraison, l'organisateur fournira les informations du participant à ce tiers.
- 9.3. En participant à la Compétition, le participant accepte que l'organisateur et ses affiliés puissent le contacter par e-mail et via les réseaux sociaux pour diffuser des communications marketing concernant leurs produits et activités promotionnelles, à condition que le participant ait la possibilité de se retirer à tout moment via les mécanismes de désabonnement appropriés fournis par l'organisateur à cette fin. L'organisateur peut également utiliser les données personnelles collectées auprès des participants telles que décrites dans la Politique de confidentialité accessible à l'adresse www.samsung.com. Cette utilisation peut inclure des transferts vers les affiliés de l'organisateur et des prestataires tiers dans n'importe quel pays. Les informations du participant ne seront pas utilisées par l'organisateur pour des communications liées à Samsung lorsque le participant refuse de recevoir d'autres communications de la part de l'organisateur.
- 9.4. L'organisateur peut exiger que le participant soit identifié et photographié. Les photographies peuvent être publiées dans la presse écrite, ou le participant peut être tenu de passer à la radio et à la télévision lorsqu'il accepte son offre ou après sa réception de cette offre. Le participant aura la possibilité de refuser la publication de ses images et de participer au matériel publicitaire lié à la Compétition de l'organisateur.

- 9.5. Les informations concernant la Compétition publiées dans le matériel publicitaire autorisé feront également partie des conditions générales de la Compétition.
- 9.6. L'organisateur peut, à sa seule discrétion, modifier ces conditions générales à tout moment et sans préavis, et ces modifications seront considérées comme ayant pris effet à partir de la date de publication des conditions générales révisés sur le site de l'organisateur http://www.samsung.com/africa_fr/offer/. La responsabilité incombe au participant de vérifier constamment le site web pour les mises à jour des conditions générales.
- 9.7. Si cette Compétition est perturbée d'une quelconque manière ou ne peut pas être menée comme raisonnablement prévu pour toute raison dépassant le contrôle raisonnable de l'organisateur, y compris, mais sans s'y limiter, des difficultés techniques, une intervention non autorisée ou une fraude, l'organisateur se réserve le droit, à sa seule discrétion, dans la mesure maximale permise par la loi, de : a) disqualifier tout participant ; ou (b) modifier, suspendre, résilier ou annuler la Compétition selon le cas, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation compétents.
- 9.8. Conformément à la loi, l'organisateur se réserve le droit d'annuler, suspendre ou mettre fin à cette Compétition, sans préavis à tout moment, et cette annulation, suspension ou résiliation sera considérée comme ayant pris effet à compter de la date de publication sur le site web de l'organisateur http://www.samsung.com/africa_fr/offer/. Aucune responsabilité ne revient à l'organisateur en faveur de tout participant ou tiers résultant d'une telle annulation, suspension ou résiliation. Par conséquent, le participant renonce à son droit qu'il pourrait avoir contre l'organisateur et reconnaît par la présente qu'il n'aura aucun droit de recours ou de revendication de quelque nature que ce soit contre l'organisateur.
- 9.9. Cette Compétition est régie par les lois du Cameroun, ces conditions générales, ainsi que celles des magasins participants autorisés concernés, associés à cette Compétition.
- 9.10. Tout différend ou toute réclamation découlant de la Compétition ou en lien avec la Compétition doit être résolu(e) à l'amiable par médiation ou

négociation. Si ce différend ou cette réclamation ne peut être résolu(e) à l'amiable dans les 15 (quinze) jours suivant la survenue du différend ou de la réclamation, ce différend ou cette réclamation sera soumis(e) au jugement d'un tribunal compétent du Cameroun.

- 9.11. L'organisateur n'accepte aucune responsabilité, qu'elle soit motivée par une circonstance non prévisible et hors de son contrôle raisonnable, en cas de livraison tardive ou retardée du prix en raison de, mais sans s'y limiter, l'indisponibilité des stocks, une grève, lockout, la destruction du prix en route par quelque moyen que ce soit, toute agitation civil ou désordre, émeute, ou menace de guerre, toute action entreprise par une autorité gouvernementale ou publique de quelque nature que ce soit, incendie, explosion, tempête, inondation, tremblement de terre ou toute autre force majeure.
- 9.12. Si une partie ou la totalité d'une clause de ces conditions générales est illégale, invalide ou inapplicable :
- 9.12.1. Elle sera lue dans la mesure nécessaire pour garantir qu'elle ne demeure pas illégale, invalide ou inapplicable, mais si cela n'est pas possible ;
- 9.12.2. Elle sera séparée des présentes conditions générales et les autres dispositions de ces conditions générales continueront d'être pleinement applicables.
- 9.13. Dans la mesure maximale permise par la loi, l'organisateur ne sera pas tenu responsable de toute perte, dommage ou blessure de toute nature causée, subie ou découlant de cette Compétition, ni de tout ce qui a été fait ou omis dans le cadre de cette Compétition, y compris, mais sans s'y limiter, la négligence de l'organisateur, de son agent ou de tout tiers agissant en son nom, ou le manquement d'un tiers à livrer des prix ou cadeaux au participant, ou un retard dans leur livraison au participant, ou l'exécution de tout acte lié à cette Compétition, ou toute perte résultant d'une fluctuation des changes ou d'une dépréciation ou d'une appréciation de la devise. Toutefois, rien dans les présentes conditions générales n'aura pour effet d'exclure ou de restreindre la responsabilité de l'organisateur en cas de blessures corporelles ou de décès causés par la négligence prouvée des employés ou agents de l'organisateur.

10. PROTECTION DES DONNÉES ET CONFIDENTIALITÉ

- 10.1. En participant à cette Compétition, le participant consent au traitement de ses données personnelles aux fins de la Compétition et conformément aux conditions générales et à la politique de confidentialité de Samsung, politique considérée comme intégrée aux présentes conditions générales. Veuillez vous abstenir de participer à la Compétition si vous n'acceptez pas le traitement de vos données personnelles par l'organisateur ou son sous-traitant.
- 10.2. Il incombe au participant de lire le contenu de la politique de confidentialité de l'organisateur associée à cette Compétition. En cas de doute, il est conseillé au participant de demander une copie de la politique de confidentialité de l'organisateur. Le participant peut demander des clarifications auprès du responsable de la protection des données de l'organisateur en envoyant un courriel de demande à privacy.sewa@samsung.com.
- 10.3. En participant à cette Compétition, le participant accepte que ses données personnelles puissent être transférées hors du Cameroun vers un pays étranger, y compris la Corée du Sud. Dans ce cas, le transfert doit se faire conformément aux lois de protection des données Cameroun, en vigueur à chaque moment, ainsi qu'à la politique de confidentialité de l'organisateur.
- 10.4. En tant que personne concernée, les droits du participant sont : accès et rectification des données personnelles du participant ; objection au traitement de ses données personnelles ; portabilité des données, retrait du consentement lorsque le consentement a été donné ; le droit d'être oublié. Pour exercer l'un ou l'ensemble de ces droits, le participant doit contacter le responsable de la protection des données de l'organisateur en envoyant un courriel à privacy.sewa@samsung.com.
- 10.5. Voies de recours : Si le participant n'est pas satisfait de la manière dont l'organisateur traite sa demande ou a réglé ses réclamations, ou si ses droits ont été violés par l'organisateur, le Participant a toujours le droit de déposer une plainte auprès de tout organisme ou établissement statuaire mandaté par le gouvernement pour traiter, en tout ou en partie, des questions relatives aux plaintes concernant les données personnelles au Cameroun.